

# Super blaster

## Super dégraissant désinfectant moussant

C'est un nettoyant, dégraissant et désinfectant puissant des surfaces alimentaires, spécialement formulé pour une utilisation en canon à mousse.

Il s'utilise dans le domaine de l'industrie alimentaire (catégories locaux préparation nourriture d'une part et matériel transport nourriture d'autre part, pour les animaux domestiques).

Convient pour éliminer toutes souillures grasses des sols, murs, plans de travail, chambres froides, équipements, ustensiles...

Bactéricide. Levuricide. Fongicide. Virucide. (Voir au verso pour plus de détails)

### Mode d'emploi

S'utilise en lavage manuel ou mécanique :

**Lavage** : dilution de 0,25 à 3 %.

**Désinfection** : canon à mousse ou spray moussant sur surface rincée ou nettoyée.

Dilution et temps de contact : se référer aux normes ci-contre en fonction de l'action désinfectante souhaitée. Appliquer la solution sur la surface. Laisser agir.

Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire.

Utiliser immédiatement la solution diluée.

Rincer le matériel de nettoyage à l'eau claire.

### Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L,  
carton de 12 flacons doseurs de 1 L,  
ecobox de 5L.

Dimensions support ecobox (vendu séparément) :

L : 24cm/ H : 17,5cm/ P : 25,5cm

### Données techniques

- Aspect : liquide limpide incolore

- pH : > 12,5

- Densité : 1,02 - 1,04

### Précautions

Eviter les projection oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Ne pas utiliser sur aluminium ou tout autre alliage léger.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

### Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1A.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2.

### Produit biocide TP 4

Substances actives biocides :

N,N-BIS(3-AMINOPROPYL)DODÉCYLAMINE, CAS :

2372-82-9, 39.60 g/kg ; CHLORURE DE

DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM, CAS : 7173-51-5, 18.50 g/kg.

### Date limite d'utilisation optimale :

**24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.**

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

### Formule déposée au centre Antipoison France :

**+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).**

### Formule déposée au centre antipoison de Belgique :

**8002 5500.**

### Produit utilisable en agriculture biologique en application du Règlement (CE) n° 2018/848.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

02-10-2023 Ind. 26 ■



(connecteur Ecobox vendu séparément.)



### Mode d'emploi

S'utilise en lavage manuel ou mécanique :

**Lavage** : dilution de 0,25 à 3 %.

**Désinfection** : canon à mousse ou spray moussant sur surface rincée ou nettoyée.

Dilution et temps de contact : se référer aux normes ci-contre en fonction de l'action désinfectante souhaitée. Appliquer la solution sur la surface. Laisser agir.

Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire.

Utiliser immédiatement la solution diluée.

Rincer le matériel de nettoyage à l'eau claire.

### Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L,  
carton de 12 flacons doseurs de 1 L,  
ecobox de 5L.

Dimensions support ecobox (vendu séparément) :

L : 24cm/ H : 17,5cm/ P : 25,5cm

### Données techniques

- Aspect : liquide limpide incolore

- pH : > 12,5

- Densité : 1,02 - 1,04

### Précautions

Eviter les projection oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Ne pas utiliser sur aluminium ou tout autre alliage léger.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

### Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1A.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2.

### Produit biocide TP 4

Substances actives biocides :

N,N-BIS(3-AMINOPROPYL)DODÉCYLAMINE, CAS :

2372-82-9, 39.60 g/kg ; CHLORURE DE

DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM, CAS : 7173-51-5, 18.50 g/kg.



ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27  
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

**NORMES**

**SOUCHES**
**BACTÉRICIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

NORMES	0.25%	5 min	20°C	SOUCHES
EN 1276	0.25%	5 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
EN 1276	0.25%	5 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
EN 13697	0.25%	15 min	20°C	Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
EN 13697	0.25%	15 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium

**LEVURICIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

NORMES	0.25%	15 min	20°C	SOUCHES
EN 1650	0.25%	15 min	20°C	Candida albicans
EN13697	0.50%	15 min	20°C	Candida albicans

**FONGICIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

NORMES	3%	15 min	40°C	SOUCHES
EN 1650	3%	15 min	40°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis
EN 13697	3%	30 min	40°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis

**VIRUCIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

NORMES	1.50%	30 min	20°C	SOUCHES
EN 14476 spectre total*	1.50%	30 min	20°C	Adenovirus type 5, Norovirus murin, Poliovirus sabin

**\*SPECTRE TOTAL**

autres souches couvertes par la norme

Poliovirus sabin	Poxviridae
Adénovirus type 5	Entérovirus
Norovirus murin	Virus de l'hépatite A (VHA)
Rotavirus	Parvovirus B19
Virus de la Vaccine	Rhinovirus
Filoviridae	Polyomavirus
Flavivirus	Caliciviridae
Herpesviridae	Astrovirus
Coronavirus	Virus de l'hépatite E (VHE)
Paramyxoviridae	Papillomavirus
Virus de la rubéole	
Virus de la rougeole	
Virus de la rage	
Virus de l'hépatite B (VHB)	
Virus de l'hépatite C (VHC)	
Virus de l'hépatite Delta (VHD)	
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)	
Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)	